

## Discours de Walter Hallstein devant le Parlement européen (20 octobre 1965)

**Légende:** Le 20 octobre 1965, Walter Hallstein, président de la Commission de la Communauté économique européenne (CEE), expose devant le Parlement européen les origines de la crise qui secoue la Communauté et décrit l'action de la Commission.

**Source:** Débats du Parlement européen. Séance du mercredi 20 octobre 1965. Bruxelles: Office des publications des Communautés européennes.

**Copyright:** Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/discours\\_de\\_walter\\_hallstein\\_devant\\_le\\_parlement\\_europeen\\_20\\_octobre\\_1965-fr-e67cc58b-d798-4813-9e26-8479d3ef758b.html](http://www.cvce.eu/obj/discours_de_walter_hallstein_devant_le_parlement_europeen_20_octobre_1965-fr-e67cc58b-d798-4813-9e26-8479d3ef758b.html)

**Date de dernière mise à jour:** 21/10/2012

## Discours de Walter Hallstein devant le Parlement européen (20 octobre 1965)

[...]

La Commission de la C.E.E. avait soumis des propositions sur le financement de la politique agricole commune et cela dans les délais dans lesquels elle avait été invitée à le faire par le Conseil, c'est-à-dire avant la fin du mois de mars dernier. Comme vous le savez également, après le 30 juin, date à laquelle le Conseil se vit dans l'impossibilité de faire, dans les délais fixés, l'unanimité sur ces propositions, celles-ci furent en partie complétées par de nouvelles suggestions et en partie modifiées, dans le dessein d'arriver à un compromis. Si nous avons agi ainsi, c'est parce que nous étions convaincus qu'il était important de renouer le fil à l'endroit même où il s'était rompu.

Je ne veux pas dire que cette crise dans laquelle nous nous trouvons est purement et simplement un problème de financement agricole. Ce n'est pas vrai. L'objet de la crise n'est pas le financement agricole. Les problèmes qu'il soulève n'en sont pas même la cause originelle. C'est ce que nous avons appris dans l'intervalle. Sans doute, les intéressés en sont-ils même tous persuadés à l'heure actuelle. Le problème du financement agricole et la discussion auquel il a donné lieu ont simplement permis à la crise de se déclencher.

Il n'empêche que le fait que le 30 juin le Conseil ne soit pas parvenu à un accord sur ce point a provoqué les premières réactions que nous savons et qui ont amené la crise à toute une suite d'autres développements. Ayant échoué dans nos efforts en vue d'obtenir une décision unanime du Conseil en faveur de la poursuite des débats, nous nous sommes immédiatement mis à l'œuvre et nous avons proposé trois semaines plus tard des solutions de rechange ; ces solutions avaient pour but de faire déboucher les suggestions initiales de la Commission sur des formules de compromis qui tenaient compte des opinions exprimées dans l'intervalle par les gouvernements au sein du Conseil. Telle est la raison de notre mémorandum de juin dernier que nous avons transmis à votre Assemblée.

[...]

Dans la partie finale de notre mémorandum, nous avons esquissé une première réponse. Comme chacun sait, déjà dans nos propositions du 31 mars, nous n'avons établi aucun lien de subordination entre les problèmes de l'harmonisation fiscale, de la politique commerciale, de la politique sociale et de la politique régionale d'une part et le financement agricole d'autre part. Nous ne l'avons pas fait davantage dans notre mémorandum. Mais nous avons dit qu'il s'agissait là d'impératifs importants, d'impératifs qui se situaient tout à fait dans l'esprit du traité de Rome et que les membres du Conseil souhaitent vivement, et à juste titre d'ailleurs, voir satisfaire. Nous n'avons pu qu'appuyer le Conseil dans sa détermination de traiter ces problèmes et de les traiter vite.

Au surplus, nos propres initiatives dans tous ces domaines ont prouvé que nous n'avons jamais sous-estimé l'importance de ces questions. C'est pourquoi nous avons profité également de l'occasion que nous offrait la discussion du financement agricole pour exposer par écrit nos thèses sur ces problèmes, dans la mesure où cela était possible maintenant, et, par conséquent, pour formuler de nouvelles suggestions.

En répondant à cette première question partielle concernant les conditions de réalisation du marché commun, nous avons sans doute réduit, mais nous n'avons pas encore complètement résolu l'ensemble des problèmes posés ; en particulier il nous restait à trancher la question de savoir quels étaient les éléments du marché commun qui devaient être réunis pour que le financement puisse s'accomplir au rythme normal, autrement dit par tranches d'un sixième.

[...]